

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
21 août 2020  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-quatorzième session**  
Point 31 b) de l'ordre du jour  
**Prévention des conflits armés : Renforcement du rôle  
de la médiation dans le règlement pacifique des différends  
et la prévention et le règlement des conflits**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-quinzième année**

**Lettre datée du 18 août 2020, adressée au Secrétaire général  
par les représentants de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie  
et de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration conjointe des Présidents de la République d'Estonie, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie et de la République de Pologne concernant la situation préoccupante que connaît le pays voisin des nôtres qu'est la République du Bélarus. Dans leur déclaration, ils exhortent les autorités bélarussiennes à cesser d'employer la force contre les civils, à respecter les libertés fondamentales, dont la liberté d'expression, la liberté des médias et la liberté de réunion, à remettre en liberté toutes les manifestantes et tous les manifestants placés en détention et à entamer un dialogue avec la population. Les Présidents des quatre pays voisins du Bélarus offrent également d'assurer une médiation en vue du règlement pacifique de la situation.

En sus de la déclaration ci-jointe, le 17 août, les quatre Présidents ont lancé un appel conjoint à la tenue de nouvelles élections au Bélarus, organisées dans le respect des normes démocratiques et en présence d'observateurs internationaux.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, au titre du point 31 b) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de l'Estonie  
(*Signé*) Gert **Auväärt**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Lettonie  
(*Signé*) Andrejs **Pildegovičs**

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente de la Lituanie  
(*Signé*) Audra **Plepytė**



Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de la Pologne  
(*Signé*) Mariusz **Lewicki**

**Annexe à la lettre datée du 18 août 2020, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Appel à l'action lancé par les Présidents de la Lituanie, de la Pologne, de la Lettonie et de l'Estonie concernant la situation au Bélarus**

Nous, les Présidents de la Lituanie, de la Pologne, de la Lettonie et de l'Estonie, pays de la même région et voisins du Bélarus et membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de l'Union européenne, souhaitons que le Bélarus puisse jouir de la stabilité, de la démocratie, de l'indépendance et de la prospérité. C'est pourquoi nous demandons aux autorités bélarussiennes :

1. D'apaiser la situation et de cesser immédiatement d'employer la force contre la population du Bélarus. Nous exhortons les autorités bélarussiennes à mettre fin à la violence et leur demandons de respecter les libertés fondamentales, les droits humains et les droits des citoyennes et des citoyens, dont la liberté d'expression, la liberté des médias et la liberté de réunion, ainsi que la sécurité des journalistes ;
2. De remettre en liberté d'urgence toutes les manifestantes et tous les manifestants placés en détention et de mettre un terme aux persécutions ;
3. D'entamer immédiatement un dialogue avec la population bélarussienne. Nous exhortons les autorités bélarussiennes à écouter la voix des citoyennes et citoyens du pays et à les laisser s'exprimer librement. Forts de l'expérience de nos sociétés et de notre expérience personnelle, nous les exhortons à convoquer une table ronde nationale de réconciliation, à laquelle participeraient des représentantes et représentants des pouvoirs publics et de la société civile. Cela constituerait la première étape idoine d'un véritable dialogue national. Nous sommes fermement convaincus que le dialogue est toujours la meilleure façon de favoriser le développement social et d'échanger des vues sur les réformes à envisager et l'avenir de tout pays, dont le vôtre.

Si les autorités bélarussiennes répondent à ces requêtes, les portes de la coopération avec la communauté internationale leur resteront ouvertes. Aucun pays ne saurait prospérer ni se développer en s'isolant.

Nous offrons nos services de médiation en vue de parvenir à un règlement pacifique de la situation au Bélarus et de renforcer l'indépendance et la souveraineté du pays.

13 août 2020